

Conditions générales du contrat

1. Champ d'application:

Les présentes conditions générales sont applicables à toutes les ventes et livraisons de Cashline GmbH. Pour être valables, les accords contraires doivent faire l'objet d'une confirmation écrite de la part des deux parties. La modification de certaines dispositions des présentes dispositions générales n'entache pas la validité des autres dispositions. En signant la commande, le client est censé avoir accepté les présentes conditions.

2. Acceptation de commandes et étendue de la livraison:

Toutes les commandes qui nous sont passées sont considérées comme acceptées après seulement que nous les avons confirmées par écrit. Le client est tenu de vérifier immédiatement la confirmation de la commande. Sauf avis contraire de sa part, la livraison sera effectuée conformément à la confirmation écrite de sa commande. Les prestations qui ne figurent pas dans la confirmation seront facturées séparément.

3. Prix

Les prix sont fixés sur la base des données qui prévalent à la date de l'envoi de la confirmation de la commande. Cashline GmbH se réserve d'adapter ses prix en cas de modification de ces données, telles que majorations des prix du matériel, adaptations des salaires ou d'autres éléments influant sur le renchérissement des coûts, comme par ex. des variations des cours de change, qui interviennent entre le moment de la confirmation de la commande et la livraison,

4. Condition de paiement:

Les paiements doivent être effectués net dans les 10 jours à compter de la date de facturation, sans déduction d'escompte ou selon les conditions indiquées dans les offres de Cashline GmbH. Pour les livraisons effectuées à de nouveaux clients ou à des clients qui n'ont pas respecté nos conditions de paiement lors de précédents livraisons, nous nous réservons le droit de livrer la marchandise contre remboursement ou d'exiger le paiement en espèces du montant de la facture à la livraison. Le client renonce à compenser d'éventuelles créances avec les nôtres. Le client ne saurait effectuer des retenues à titre de garantie. Les présentes conditions de paiement doivent être respectées même en cas de réclamation. De même, le client doit observer les délais de paiement même si le transport ou la livraison de la marchandise subit un retard pour des raisons dont nous ne sommes pas responsables.

5. Délai de livraison:

Le délai de livraison est indiqué en fonction des circonstances existantes aumoment de la confirmation de la commande; il est fixé au plus juste, mais sans garantie. En cas d'événements de force majeure dont nous ne sommes pas responsables ou de retard dans la livraison de pièces de la part de tiers, la livraison est interrompue. Le délai de livraison est considéré comme respecté lorsque la marchandise concernée est prête dans nos ateliers pour qu'on vienne la chercher ou à être expédiée. Un retard dans la livraison ne donne pas droit au client de résilier le contrat ou de réclamer des dommages-intérêts de quelque nature que ce soit.

6. Réclamations:

Le client est tenu de vérifier la marchandise dès la livraison et de nous faire part, par écrit, de défauts éventuels dans un délai de 10 jours (cf. chiffre 5.3). S'il ne le fait pas, la livraison est considérée comme acceptée.

7. Emballage, expédition et assurance:

Un envoi éventuel de marchandise a lieu exclusivement aux frais et aux risques du client, même si, à la demande de celui-ci, nous avons conclu une assurance transport en son nom et pour son compte. Le client doit faire valoir des réclamations et prétentions en relation avec la perte ou la détérioration de la livraison pendant le transport vis-à-vis du transporteur ou, cas échéant, vis-à-vis de la compagnie d'assurances. Cashline GmbH décline toute responsabilité en ce qui concerne l'expédition et le transport.

8. Réserve de propriété:

Les matériaux et appareils livrés demeurent notre propriété jusqu'au paiement intégral de leur prix. Cashline GmbH est en droit de faire inscrire une réserve de propriété au registre officiel.

9. Garantie:

Nous garantissons pendant 24 mois à compter de la livraison (cf. chiffre 5.3) contre les défauts de pièces dont il est prouvé qu'elles sont défectueuses ou inutilisables en raison d'un mauvais matériel, d'un défaut de construction ou d'une exécution vicieuse. Sur avis écrit du client, nous réparons ou remplaçons, selon notre libre choix et gratuitement, les pièces défectueuses. Les pièces de rechange demeurent notre propriété. Si la réparation ou le remplacement n'est pas possible, le prix d'achat peut être remboursé. Les frais éventuels de transport sont à la charge du client. L'exécution, par des tiers ou par le client lui-même, de travaux tombant sous le coup de la garantie n'est possible qu'avec notre consentement écrit préalable. En pareils cas, nous n'avons à prendre à notre compte que les pièces de rechange. Tous les autres frais, tels que les heures de travail ou l'outillage, sont à la charge du client. Ce dernier ne peut pas faire valoir d'autres droits, notamment des dommages-intérêts ou celui de se départir du contrat. Sont exclus de la garantie les défauts résultant de l'usure normale, d'un entretien insuffisant, du non-respect des instructions d'utilisation, d'une surcharge d'exploitation, d'une manipulation inadéquate, de l'emploi de moyens d'exploitation inappropriés, d'influences chimiques, électrolytiques ou climatiques, de tentatives de réparations de la part du client ou de tiers non autorisés, ainsi que des dommages résultant de causes dont nous ne sommes pas responsables.

10. Responsabilité:

La responsabilité de Cashline GmbH se limite aux prestations de garantie mentionnées sous chiffre 9. Toute autre responsabilité vis-àvis du client ou de tiers pour quelques dommages que ce soit est exclue.

11. Lieu d'exécution et for judiciaire:

Le lieu d'exécution de la livraison et de la facturation est au siège de Cashline GmbH. Le tribunal compétent est à Zofingen, Suisse.